

Envoyé en préfecture le 22/10/2024

Reçu en préfecture le 22/10/2024

Publié le 23-10-2024

ID : 005-200049203-20241015-2024_70AG-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 15 OCTOBRE 2024

OBJET : 2024-70AG TE05

Candidature à l'appel à manifestation d'intérêt ACTEE+ Chêne 4

| | |
|---|------------|
| Nombre de membres en exercice | 59 |
| Nombre de membres présents | 24 |
| Nombre de membres présents en distanciel | 4 |
| Nombre de voix délibératives | 30 |
| Nombre de pouvoir | 0 |
| Nombre de suffrages exprimés : | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pour | 30 |
| <input checked="" type="checkbox"/> Contre | 0 |
| <input checked="" type="checkbox"/> Abstention | 0 |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ne prend pas part au vote | 0 |
| Date de la convocation | 02-10-2024 |

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze octobre à 14h30, les membres composant le comité syndical de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 convoqués par son Président à Charges, se sont réunis, en format présentiel, sous la présidence de M. DOU Jean Claude, Président de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05.

Etaient présents : DELBANO Jean Michel, SENNERY Pierre, LOISEAU Fabrice, GONNET Michel, PIQUEMAL Michel, GOURY Dominique, WADIER Hervé, CHALLOT Serge, GAUCHE Joël, LEYDON Louis, LAURENS Alain, AMOURIQ René, ROSA Raymond, MAGNE Jean Claude, CHEVAL Jérôme, BACHENET Claude, DOU Jean Claude, VANNIER Olivier, BILLON TYRARD Jacques, ARNOUX Frédéric, MIOULANE Louis, BETTI Alain, VERRIER Jean Luc, BOREL Daniel.

Etaient en distanciel : CLAEYMAN Jean Pierre, TARDY Lionel, MILLE SCHAACK Françoise, PUY Hervé.

Soit onze collèges représentés par vingt-huit délégués sur onze collèges ayant cinquante-neuf délégués.

Etaient excusés : SARRAZIN Bruno, ALLUIS Jean Luc, MAULLIER Régis, PARAVISINI Charles, JEHAN Frédéric, PRAT Jean Denis, FEUTRIER Lucie, DEVEVEY Joseph, BLANC Renaud, BRIOLLE Jean Pierre, FRISON Michel, SANCHEZ Alain, SEMIOND Philippe, AUBEPART André, JOANNET Michel, DELAUP Luc, CREMILLIEUX Gilles, GANDOIS Jean Pierre, VOLLAIRE Pierre, BERAUD Josiane, MONTABONE Michel, ARNAUD Jean Michel, BERAUD Michel, DESCHAMPS Sophie, SAUMONT Catherine, CESTER Francis, MICHEL Gérard, BONNAFFOUX Joël, GUET Claude, LEMONNIER Kévin, CRAISSE Damien, VOIRON Vincent, DURAND Christian, FONS Olivier, PIC Jean Pierre, BOREL David, CHANFRAY Corinne, BICAIS Jean Jacques, NICOLAS Gérard, DOMMANGE Alain.

Assistés de : TAIX Marylin, Directrice du Service Technique ; DENYS Eric, Responsable financier ; PEYRON Magali, Secrétaire direction ; RICOU Audrey, Secrétaire général ; FARDELLA Cyrille, Responsable agence Nord ; EMOND Ludovic, Responsable agence Centre ; ANDRE Clément, Responsable agence Sud.

Secrétaire de séance : GOURY Dominique

ZA La grande Ile Nord
491 Rue des Pins
05230 CHORGES
Tél : 04 92 44 39 00
secretariat@syme05.fr

www.syme05.fr

Envoyé en préfecture le 22/10/2024

Reçu en préfecture le 22/10/2024

Publié le 23.10.2024.

ID : 005-200049203-20241015-2024_70AG-DE



OBJET : 2024-70AG TE05

Candidature à l'appel à manifestation d'intérêt ACTEE+ Chêne 4

Vu le programme CEE ACTEE+, validé par l'arrêté du 28 novembre 2022 paru au JORF du 09 décembre 2022, et faisant suite aux succès des précédents programmes ACTEE 1 et ACTEE 2 qui vise à apporter un soutien aux collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2024-51AG TE05 du 19 juin 2024 actant la candidature de Territoire d'énergie Hautes Alpes SyME05 (désigné ci-après le Syndicat) au Fonds Chêne saison 3 du programme ACTEE+ (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique) publié par la FNCCR (Fédération nationale des collectivités concédantes et régies) à destination des collectivités comme coordinateur et bénéficiaire,

Vu le Fonds Chêne 4 du programme d'ACTEE+ publié par la FNCCR à destination des collectivités,

Le Président expose :

La candidature du Syndicat sur le fond chêne 3 a été retenue. Sur le lot 2, qui concerne l'instrumentation, les actions vont débuter dès cette fin d'année. Cependant, sur le financement du poste d'économie de flux un financement complémentaire de 25% (Bonus scolaire) peut être demandé si le temps de travail consacré par l'économie de flux aux bâtiments scolaires est à minima de 66%.

Il convient d'engager le Syndicat sur le Fonds Chêne saison 4 du programme ACTEE+, coordonné par le Département, afin d'aller chercher ce financement complémentaire sur le poste d'économie de flux.

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- **Candidate** au "Fonds Chêne" saison 4 du programme ACTEE+ (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique) publié par la FNCCR (Fédération nationale des collectivités concédantes et régies) à destination des collectivités comme bénéficiaire,
- **Autorise** Monsieur le Président, ou son délégué, à engager les démarches nécessaires au dépôt du dossier de candidature et à le déposer,
- **Autorise** Monsieur le Président, ou son délégué, à signer tout document nécessaire à la mise en place, à la mise en œuvre et à la conduite du Programme ACTEE+ Fonds Chêne saison 4 (notamment convention, avenant...),
- **Sollicite** IT05 pour un accompagnement à la mise en œuvre des actions,
- **Réalise** les actions pour lesquelles le Syndicat sollicite un financement,
- **Sollicite** le soutien financier du Département des Hautes-Alpes via la FNCCR afin de l'aider à réaliser les actions listées dans la candidature.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois, an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Dominique GOURY

Pour extrait conforme.

Le Président,
Jean Claude DOU

